

PROCES VERBAL

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 11 JUIN 2025

L'an deux mil vingt-cinq et le onze juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Seignelay, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil municipal, sous la présidence de **Monsieur Thierry CORNIOT, Maire.**

Présents : MM Thierry CORNIOT, Michèle SELLIER, Chantal RELTIENNE, Bernard GUIMBERT, Marc SEGRETIN, Daniel HENRY, Gwenaëlle DANCIN, Sylvia TISON, Pascal BINARD, Patrick MEURANT, Reynald CHALMEAU, Florence HAULTCOEUR, Nicolas DUMONT

Absents excusés :

Chantal GUIDEZ donne procuration à Michèle SELLIER
Isabelle FERREIRA DE LIMA donne procuration à Thierry CORNIOT
Annabel SCHROEDER
Michel CAGNAT
Jean-Claude MARTIN

Absent(s) :

Le Maire soumet au Conseil les différents sujets à l'ordre du jour :

Le quorum étant atteint, le maire ouvre la séance.

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

1 - Désignation d'un secrétaire de séance et approbation du procès-verbal du 08 avril 2025 :

N° DEL 2025_03_01

Le conseil municipal à l'unanimité désigne Madame Gwenaëlle DANCIN secrétaire de séance et approuve le compte rendu de la séance du 08 avril 2025.

Le conseil délibère et vote. Il approuve à l'unanimité.

2- Répartition pour vacation pompiers :

N° DEL 2025_03_02

Les indemnités perçues par les SPV dépendent de leur grade et de la nature de leurs missions : activités opérationnelles, astreintes, gardes postées, formations, activités d'entretien en caserne ou autres

Actuellement, **l'arrêté du 26 septembre 2023** fixe le montant de l'indemnité horaire de base.

Certaines indemnités sont de droit (formations, manœuvres, interventions et gardes) d'autres ne sont versées que si une délibération y ouvre droit (astreintes) et en fixe le taux (gardes et astreintes). Toutes les autres indemnités sont de droits et les montants en sont fixés par décret.

Enfin, une délibération doit fixer le taux d'indemnisation des gardes.

Monsieur le maire propose d'attribuer des indemnités aux sapeurs-pompiers volontaires à hauteur de :

* 75 % du montant horaire du grade du sapeur-pompier pour les gardes

* 9 % du montant horaire du grade du sapeur-pompier pour les astreintes (proratisé en fonction du personnel présent)

Le conseil délibère et vote. Il approuve à l'unanimité.

3 - Piscine 2025:

N° DEL 2025 03 03

Tarifs pour 2025 : Monsieur le Maire propose :

	2025
Entrée Individuelle adultes et enfants à partir de 10 ans	3,00 €
10 entrées adultes et enfants à partir de 10 ans	27,00 €
Enfants 4 à 9 ans (extérieurs)	1,50 €
10 entrées Enfants 4 à 9 ans (extérieurs)	13,00 €
Entrée Groupe	1,50 €
Carte perdue	5,00 €
Crème glacée	1,50 €
Barres glacées/Glaces à l'eau	1,00 €
Bouteille d'eau	0,50 €

Reconduction de la gratuité d'accès à la piscine pour les jeunes de Seignelay âgés de moins de 18 ans au 1^{er} janvier de l'année, et dont l'un des parents est domicilié sur la commune.

Une carte rouge pour les enfants de moins de 10 ans qui devront obligatoirement être accompagnés d'un adulte majeur à la piscine.

La carte rouge ne pourra être délivrée que si un des deux parents est présent pour signer le règlement intérieur.

Recrutement d'un titulaire du BEESAN (encadrement scolaire), en qualité d'Educateur Territorial des Activités Physiques et Sportives de 2^{ème} classe, pour la saison 2025 (Michel GRISARD) ainsi qu'un BNSSA pour août.

Ouverture au Public : du 05 juillet au 31 août 2025.

Vu l'avis conforme du comptable public assignataire en date du 5 juillet 2024,

Monsieur le maire propose de renouveler la nomination de :

- * Aurore FOURNIER régisseuse titulaire
- * Audrey PLANCHARD régisseuse titulaire
- * Marie-Emilie DEZON régisseuse suppléante

Le conseil délibère et vote. Il approuve à l'unanimité.

4- Demande de subventions (éclairage terrain de foot);

N° DEL 2025 03 04

L'éclairage actuel du terrain de football est devenu obsolète et très énergivore. Monsieur le maire propose donc au conseil municipal de changer cet éclairage en lampe LED moins énergivore.

Montant HT : 3 490 €

Une demande de subvention va être demandée à la fédération française de football et tout autre organisme habilité.

Le conseil délibère et vote. Il approuve à l'unanimité.

Informations diverses :

* le 7 juin a eu lieu le vernissage de l'exposition « l'Histoire Continue » d'Anne de COLBERT-CHRISTOPHOV, artiste international. Ce fût un moment très agréable. L'artiste fait don à la commune d'une de ses œuvres. Monsieur le maire demande au membre du conseil municipal de choisir un tableau et de le tenir informé.

* un rendez-vous va être demandé à l'Unité Territoriale Routière afin voir s'il est possible de mettre un place un dispositif relatif au ralentissement des véhicules dans le village.

* prochaines manifestations :

- le jeudi 12 juin, représentation des élèves de CM1 (spectacle d'improvisation de clown-théâtre)
- le 14 juin : festival de musique
- le 27 juin : kermesse des écoles
- 13 juillet : fête nationale

Questions diverses :

* Madame Sylvia TISON fait part au conseil municipal que des exploitants abattent des arbres dès 4h00 du matin. Monsieur le maire va faire intervenir la police municipale.

* Monsieur Pascal BINARD demande si le tarif de l'eau a été voté en conseil communautaire. Monsieur le maire l'informe que celui-ci sera voté au prochain conseil.

* Madame Florence HAULTCOEUR informe le conseil municipal qu'une faitière menace de tomber sur la rue de l'Abican. L'élue en charge de l'urbanisme ira faire les constatations.

* Monsieur Pascal BINARD demande si des devis ont été demandés pour l'achat de panneaux de basket au city stade. Monsieur le maire va le faire prochainement.

Récapitulatif des délibérations prises lors de la réunion du 11 juin 2025.

Numéro	Objet	Décision
2025_03_01	Désignation d'un secrétaire de séance et approbation du procès-verbal du 08 avril 2025	Approuvée
2025_03_02	Répartition pour vacation pompiers	Approuvée
2025_03_03	Piscine 2025	Approuvée
2025_03_04	Demande de subvention	Approuvée

L'ordre du jour est épuisé.

Le Maire lève la séance à 20h00

Gwenaëlle DANCIN
Secrétaire de séance

Thierry CORNIOT
Maire de Seignelay

